



La SNCM doit rester entreprise publique nationale

Le représentant du gouvernement a annoncé hier après midi la cession de la SNCM à un fonds d'investissement privé. Pour garantir la continuité territoriale, les Corses et les continentaux ont besoin d'une entreprise nationale à caractère public, dégagée de la pression d'investisseurs financiers et sans reporter les charges sur la fiscalité locale. La Cgt exige la tenue immédiate d'une nouvelle table ronde sur le fond du dossier avec toutes les parties.

Le représentant du gouvernement a annoncé hier après midi la cession de la SNCM à un fonds d'investissement privé. En rupture complète avec les aspirations citoyennes et des élus locaux, cette attitude consacre légitimité et nécessité de mobilisation convergente des usagers et salariés dans la lutte pour préserver et développer la SNCM.

Pour garantir la continuité territoriale, les Corses et les continentaux ont besoin d'une entreprise nationale à caractère public, dégagée de la pression d'investisseurs financiers à la recherche de profit et sans reporter les charges sur la fiscalité locale. L'Etat solidaire doit garantir cet outil d'égalité de traitement, d'accessibilité aux transports pour tous, d'aménagement du territoire. Il le doit à la fois pour compenser le handicap insulaire et pour participer, en complément de la dotation versée à la collectivité, au développement économique et social des régions Corse et PACA. Pour la Cgt, la réponse aux besoins de trésorerie auxquels est confrontée la SNCM doit être associée à un projet industriel offensif sous maîtrise publique nationale et dont le but unique est d'assurer le service public de continuité territoriale.

La vérité doit être faite sur la situation financière réelle de la SNCM. Depuis le 17 février 2005, date de la table ronde, cette lisibilité est réclamée unanimement par les collectivités territoriales, le sénateur-maire de Marseille et les organisations syndicales. Seul le gouvernement s'y refuse pour préserver ses négociations obscures et larvées avec les investisseurs financiers. Il suit un scénario préétabli, la décision de vente annoncée confirme la manœuvre conduite depuis un an pour offrir ce bien public à prix d'ami. On nous refait le coup de Thomson cédé voici 10 ans pour le franc symbolique !

La Cgt n'entend pas laisser livrer ce joyau du service public maritime, outil indispensable de cohésion, structurant, aux armateurs privés. L'Etat doit garder une totale maîtrise industrielle et financière. Il doit responsabiliser les banques et s'engager sur les propositions alternatives portées par les organisations syndicales et validées par le comité d'entreprise. Que l'Etat envisage une recapitalisation en amont de la vente (113 M€) et au-delà le financement du plan social et s'y refuse, sous couvert de l'Europe, pour financer le fonctionnement du service public est tout simplement scandaleux ! D'autant que l'investisseur généreux, pour seulement 35 M€ mettrait ainsi la main sur le patrimoine collectif d'une valeur nettement supérieure à 300 M€.

Qu'il engage ainsi l'épreuve de force répressive et tente de criminaliser l'action syndicale unitaire des salariés est inacceptable et sans issue pour l'avenir de l'entreprise. La Cgt exige la tenue immédiate d'une nouvelle table ronde sur le fond du dossier avec toutes les parties. D'aucun ne saurait se contenter d'un simulacre de concertation dans le but de présenter les investisseurs et faire avaliser l'option de privatisation. Alors que le message du 29 mai et celui des mobilisations pour la défense des services publics qui fédère des collectifs de plus en plus divers sont profondément et clairement antilibéraux, le gouvernement persiste. La Cgt appelle à amplifier les mobilisations. Avec les salaires, l'emploi, les droits pour les salariés, l'enjeu des services publics justifie de faire du 4 octobre une étape puissante d'action par la grève et les manifestations.